

n° 69  
1<sup>er</sup> semestre 2020

# Anché

86700



© Passage de grues, C. Fayoux, Anché, 7 fév. 2020

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

[www.anche.fr](http://www.anche.fr)

# SOMMAIRE

---

Le mot de Madame le maire ..... p. 4

Comptes rendus des réunions du conseil municipal ..... p. 5

Etat civil et informations ..... p 10

Vie associative et animations ..... p 22



page 23  
**ENIGME** [PG]



page 24  
**ARTICLES DE PRESSE** [NR]



page 28  
**HISTOIRE DU POITOU** [TD]



page 30  
**PETIT JOURNAL  
DU CORONAVIRUS** [M.T]



page 32  
**IL Y A 75 ANS, ETRE PEINTRE  
EN BRETAGNE ENTRE LES DEUX  
GUERRES** [PG]



page 34  
**POEMES D'ANDRÉ BÉGUIER,  
POÈTE, ANCHÉ** [PG]



page 36  
**L'APPRENTISSAGE,  
SON ORIGINE, SES DIFFÉRENTES  
MUTATIONS** [CF]



# LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Anché, le 3 juillet 2020

Chers habitantes et habitants d'Anché,

Il me semble qu'il y a très très longtemps que j'ai pris la plume pour vous donner des nouvelles dans cette rubrique du « mot du Maire ». Il me semble que c'est très très loin dans le temps... alors qu'il n'y a que... six mois !

Ces six mois-là cependant (Janvier 2020 – Juillet 2020) ont été si particuliers, si inédits, il s'est passé tant de choses qu'on a l'impression que beaucoup plus de temps s'est déroulé. On avait pourtant bien commencé, avec les représentations théâtrales de Février, qui ont rencontré, à l'instar des années précédentes un très vif succès : de nombreux spectateurs sont venus applaudir les talentueux acteurs des « Compagnons de la Bonne Humeur » et rire de bon coeur à leurs répliques enlevées et drôles.

Puis, le 23 du même mois, ce sont les plus anciens d'entre nous qui se sont réunis à la salle des fêtes pour le traditionnel repas des Retraités, préparé par la Commission Sociale de la commune. Ce fut un très bon moment, convivial et animé de conversations et d'échanges. Un autre très bon moment également, le dimanche 26 janvier, un mois plus tôt pour la 9<sup>ème</sup> édition de la « dictée d'Ot Foué » dont le succès ne se dément pas au fil des ans, attirant toujours plus de monde.

Merci à la Commission Sociale d'avoir initié cette excellente initiative et de continuer à la faire vivre de si belle façon.

La mi-Mars 2020 restera dans toutes les mémoires... après un 1<sup>er</sup> tour d'élections municipales, organisé dans des conditions inédites avec mise à disposition de gel hydro-alcoolique, gants, masques... et en imposant une « distanciation sociale » (expression que l'on allait entendre tellement souvent par la suite), ce fut le confinement (mot lui aussi maintes et maintes fois prononcé !) à partir du 17 Mars... mémorable (car jamais encore vécue de cette façon-là...) Saint Patrick...

L'équipe municipale, élue dès ce 1<sup>er</sup> tour, remercie chaleureusement les électeurs pour leurs votes et leur confiance.

Nous avons prévu un pot de l'Amitié le 4 avril,

avec vous tous mais circonstances exceptionnelles obligent, nous avons dû... non pas l'annuler, mais le reporter à des temps meilleurs et plus propices.

Que dire de ces semaines du Printemps confiné ? Chacun en a sa propre expérience, son propre vécu...

J'en veux pour preuve, l'article que vous trouverez dans ce bulletin, en page 30 et 31. Il est sans doute encore trop tôt pour mesurer véritablement tous les impacts de cette période...

Les mois, les années à venir nous diront, nous ferons entrevoir, puis voir, puis intégrer les enseignements à tirer de cette période ô combien particulière et qu'on aurait été à cent lieues d'imaginer un an, six mois, et même un mois avant qu'elle ne commence...

Sans doute (très certainement même !) y reviendrons-nous dans les prochains numéros de ce bulletin municipal...

Bulletin que la Commission Communication (à laquelle se sont joints de nouveaux élus issus du scrutin du 15 Mars) vous propose avec ses rubriques habituelles (informations pratiques, horaires, etc...) et sa partie créative avec des articles, poèmes, énigmes... que vous aurez plaisir à découvrir au fil des pages.

Merci à tous ceux qui l'ont concocté. Merci aussi à notre personnel communal, Philippe et « son » apprenti Julien pour leur travail et leur implication et à nos deux Sophie, secrétaires diligentes, efficaces, et dévouées.

Notre équipe municipale, composée « d'anciens » : Cédric, Claude, Patrick G., Sophie, Samuel, Olivier et moi-même, et de nouveaux : Renée, Estelle, Patrick H., et Raphaël vous souhaite à tous, chers habitantes et habitants d'Anché, un très bel été, qui aura la saveur si particulière d'une certaine « liberté retrouvée » après les longues semaines de confinement qui l'ont précédé.

A bientôt en ces lignes.  
Bien à vous,

Votre Maire,  
Martine Mousserion

# AU CONSEIL MUNICIPAL

(Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020)

**Les registres des délibérations peuvent être consultés en mairie et les réunions sont publiques**  
(sauf cas exceptionnels de huis clos liés à la pandémie).

**Voici les résumés affichés à l'extérieur de la mairie dans la semaine qui suit chaque réunion.**

## REUNION DU 13 JANVIER 2020

*Etaient présents: Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Bertrand THIBAUT, Patrick GORMALLY, Samuel MARSAULT, Sophie de LAUZON, Marinette FAYOUX et Olivier PENOT.*

### 1. COMPTES RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES / RAPPORTS DELEGUES

#### **Commission Communication**

Présentation du prochain bulletin municipal. Validation d'un devis d'impression noir & blanc + couverture couleur de 331.56 € T.T.C. à la Corep.

Site internet : affichage d'un message d'information aux internautes concernant la protection des données.

#### **Commission Sociale**

Distribution des Etrences faite le 21 décembre. Reste deux couples à visiter.

Dictée d'autrefois : 26 janvier.

Réunion de commission prévue le 3 février à 18h30. Repas de la commune : 23 février.

#### **Commission Voirie :**

Réunion de commission prévue prochainement. Points abordés : l'éclairage du bourg et de Villenon, circulation à Villenon.

#### **Commission Travaux :**

Toiture de la mairie refaite. A suivre toit des WC.

Dépôt sauvage de fluorocène mardi 7 janvier : Coloration du Clain en vert au Pré du Pont. Déplacement des pompiers et de la Gendarmerie.

Café : Isolation prévue par les agents. Achat d'un nouveau chauffe-eau à 253.90 € TTC validé.

### 2. POINT SUR LE PERSONNEL

Contrat d'apprentissage : Prise des fonctions de l'apprenti le 6 janvier.

Secrétariat : Nouveaux horaires du secrétariat de la mairie. 15h30 d'ouverture au public

Contrat en état d'heures de 3 mois pour Sophie R., reconductible 12 mois sur 18 mois.

Création d'un emploi de secrétaire de mairie à compter du 1<sup>er</sup> février d'une durée de 3 ans pour Sophie B.

### 3. DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Pas de demande en 2020.

### 4. ISOLATION DU CAFE : Voir 1. Rapport de commission travaux

### 5. QUESTIONS DIVERSES

Comptage de gibier du 20 au 22 janvier.

Achat de vaisselle pour la salle des fêtes : 230 euros.

Important : poser les numéros sur les maisons.

Un curage de fossés a lieu sur la RD29 sur la commune de Champagné Saint Hilaire.

Demande de pose de fraisat sur place de stationnement dans le lotissement du bourg.

Fleurissement de la commune : demander à l'apprenti de proposer un projet.

Transports scolaires Nouvelle Aquitaine :

- problème de circulation du bus à l'arrêt du lotissement des Plantes. Voir pour enlever le terre-plein ou faire changer le trajet.

- Faire un sondage pour savoir dans quel lycée iront les enfants d'Anché l'année prochaine pour faire ouvrir un point d'arrêt.

## REUNION DU 10 FEVRIER 2020

Etaients présents : Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Bertrand THIBAUT, Sophie de LAUZON et Marinette FAYOUX.

### 1. COMPTES RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES / RAPPORTS DELEGUES

**Commission Communication** : les bulletins municipaux ont été distribués.

**Commission Sociale** : 32 personnes à la Dictée, de 8 à 87 ans. Madame le maire remercie tous les bénévoles qui s'occupent de l'organisation de cette journée.

Repas de la commune le 23 février. Entrée/plat/dessert du traiteur : 12 € /personne.

**Commission Travaux** : Chauffe-eau du café changé. Isolation à venir.

### 2. PLUI

Le PLUI sera voté par le Conseil Communautaire le 25 février et mis en place en avril. Les projets sont dès maintenant étudiés par la DDT en fonction du PLUI.

**3. CONVENTION URBANISME** à établir avec l'Agence Technique 86. L'instruction des documents d'urbanisme sera désormais payante.

### 4. VOIRIE – URBANISME - ECLAIRAGE

VOIRIE

Route de Pilochet : Estimation des travaux : 45000 € H.T. Remblayage prévu prochainement. Limitation de la vitesse à 20 km/h ou fermeture de la voie envisagée.

Route de Villenon : Sera refaite en enrobé par le Département en avril – mai.

Modification du chemin (Champs la Dame, Férole) : Aliénation du chemin existant et création d'un nouveau chemin d'exploitation.

ECLAIRAGE

Rajout de 3 lanternes dans le centre de Villenon, une à la gare de Villenon (rendez-vous avec la SNCF mercredi 12 février), un mât autonome au pont, et 4 lanternes à détection dans le bourg : total : 14 787.28 €, avec 6 181.27 € d'aide de la part d'Energie Vienne. Une demande de subvention sera faite.

URBANISME

Arrêt de bus des Plantes : Extension de l'agglomération jusqu'au lotissement des Plantes.

Circulation dans Villenon : Etude de projets avec priorités à droite à Villenon (sauf route de Saint Sauvant). Des panneaux de sens interdits doivent être posés.

Fleurissement : Réunion prévue en mars pour étudier l'aménagement végétal du bourg.

### 5. CIMETIERE

Portails des cimetières : Achat de 2 portails. Total : 8 473 € H.T.

Un nouveau bac à compost sera installé entre les 2 cimetières.

**6. I.F.S.E. (INDEMNITÉ DE FONCTIONS, DE SUJÉTIONS ET D'EXPERTISE)** : Modification du plafond.

### 7. QUESTIONS DIVERSES

AG Café Les Pois Chiches : le 23 février à 11h.

La commission impôts directs doit se réunir avant le 8 avril.

La commission électorale se réunira le 21 février à 11h.

Inscriptions électorales : Les habitants se sont inscrits sur les listes électorales jusqu'à la date limite, soit le 7 février.

## REUNION DU 09 MARS 2020

Etaients présents : Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Bertrand THIBAUT, Patrick GORMALLY, Samuel MARSAULT, Sophie de LAUZON, Marinette FAYOUX et Olivier PENOT.

### 1. COMPTES RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES / RAPPORTS DELEGUES

**Commission Communication**

Bulletin municipal en ligne sur le site internet de la commune.

**Commission Sociale**

Repas de la commune le 23 février. Environ 30 personnes présentes.

**Commission Travaux** :

Église : Ardoises tombées du clocher de l'église. Devis demandé à M. JOLY, couvreur.

### 2. BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

Résultat de fonctionnement exercice :	Déficit	- 20 065.49 €
Résultat de fonctionnement cumulé :	Excédent	112 300.46 €
Résultat d'investissement exercice :	Excédent	8 178.13 €
Résultat d'investissement cumulé :	Excédent	30 203.55 €

### 3. BUDGET ANNEXES

**Anché-Commerce**

Investissement : Déficit - 2925.30 €

Fonctionnement : Déficit - 839.07 €

**Lotissement bourg**

Investissement : Déficit - 58 252.07 €

Fonctionnement : Excédent 0.59 €

### 4. DÉFENSE INCENDIE

Projet à revoir avant d'approuver le schéma.

### 5. ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nouveaux devis attendus pour les lanternes.

Gare : La voie d'accès à la gare doit être entretenue par la Région.

### 6. CONVENTION AVEC L'AGENCE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE POUR L'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

Adhésion à l'AT86 pour l'instruction et actes d'occupation du droit du sol, excepté pour le certificat d'urbanisme d'information (CUa)

### 7. QUESTIONS DIVERSES

**Fait divers** : Coups de feu tirés par des jeunes lors d'une fête dans la nuit du 29 février au 1<sup>er</sup> mars dans le bourg d'Anché. Gendarmerie prévenue.

**SIVOS** : Budget du SIVOS en préparation. Réunion prévue le vendredi 13 mars à 20h30. Nombre d'élèves en prévision pour l'année prochaine légèrement en hausse.

**Lotissement des Plantes** : Trottoirs du lotissement des Plantes verts, branches d'arbres tombées. Taille des arbres prévue. Évocation de l'enherbement des trottoirs ou entretien par les habitants.

Bertrand THIBAUT souhaite enthousiasme et une bonne continuation à la nouvelle équipe.

**REUNION AVRIL ANNULEE pour cause sanitaire**

## REUNION DU 25 MAI 2020

Etaients présents : Mme MOUSSERION Martine, M. ROLLAND Cédric, M. MALLET Claude, Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle, Mme DE LAUZON Sophie, M. MARSAULT Samuel, M. GORMALLY Patrick, M. REMBEAULT Raphaël, M. PENOT Olivier, Mme ROUSSEAU Renée, M. HABERAJTER Patrick.

Huis clos pour cause sanitaire.

### **1- ELECTION DU MAIRE**

Assesseurs : Mme Renée ROUSSEAU et M. Patrick HABERAJTER.

Candidate : Mme Martine MOUSSERION. 1 bulletin blanc, 10 suffrages exprimés.

Madame Martine MOUSSERION est proclamée maire.

### **2- DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Création de 2 postes d'adjoints au maire.

### **3- ELECTION DES ADJOINTS**

Assesseurs : Mme Renée ROUSSEAU et M. Patrick HABERAJTER.

#### **Election du premier adjoint :**

Candidat : M. Cédric ROLLAND. 1 bulletin blanc, 10 suffrages exprimés.

Monsieur Cédric ROLLAND est proclamé premier adjoint.

#### **Election du deuxième adjoint :**

Candidat : M. Claude MALLET. 1 bulletin blanc, 10 suffrages exprimés.

Monsieur Claude MALLET est proclamé deuxième adjoint.

### **4- FIXATION DES INDEMNITES DES ELUS**

Suivant le taux de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour une population de moins de 500 habitants : le maire : 25,5 % / 1<sup>er</sup> adjoint : 9.9 % / 2<sup>ème</sup> adjoint : 9.9 %

### **5- DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

De procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ; De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 5 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ; De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ; De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ; De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ; De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ; D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ; De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ; De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ; D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €. De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal de 50 000 € ; D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

### **6- NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AU SIVOS ANCHÉ-VOULON**

Titulaires :

Patrick HABERAJTER, Samuel MARSAULT, Estelle MARTIN-CHARDONNIER, Raphaël REMBEAULT

Suppléants : Sophie de LAUZON, Claude MALLET, Olivier PENOT, Cédric ROLLAND

### **7- REPRÉSENTATION ENERGIES VIENNE**

Titulaire : Olivier PENOT - Suppléant : Sophie DE LAUZON

### **8- DEMATERIALISATION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LEGALITE**

Coût pour l'accès à la plateforme STELA de l'Agence des Territoires (AT86) : 159.62 € HT par an. Coût du certificat électronique : 210 € HT pour trois ans. Devis accepté à l'unanimité.

## REUNION DU 09 JUIN 2020

Etaients présents : Mme MOUSSERION Martine, M. ROLLAND Cédric, Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle, Mme DE LAUZON Sophie, M. MARSAULT Samuel, M. GORMALLY Patrick, M. REMBEAULT Raphaël, M. PENOT Olivier, Mme ROUSSEAU Renée, M. HABERAJTER Patrick.

Huis clos pour cause sanitaire.

### **1- CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Urbanisme – Voirie – Cadre de vie – Patrimoine : Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Samuel MARSAULT, Patrick GORMALLY, Olivier PENOT

Appel d'offres : Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Estelle MARTIN-CHARDONNIER, Patrick HABERAJTER

Communication : Patrick GORMALLY, Cédric ROLLAND, Raphaël REMBEAULT

Comité Consultatif des Affaires Sociales : Renée ROUSSEAU, Cédric ROLLAND, Estelle MARTIN-CHARBONNIER

### **2- NOMINATION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE**

Agence des Territoires Départementale (AT86) : Titulaire : Martine MOUSSERION ; Suppléant : Cédric ROLLAND

SIMER : Titulaire : Patrick HABERAJTER ; Suppléant : Claude MALLET

Correspondant Défense : Titulaire : Samuel MARSAULT

CNAS : Titulaire : Sophie de LAUZON

Association des Maires de France : Titulaire : Martine MOUSSERION

Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud : Titulaire : Estelle MARTIN-CHARDONNIER ; Suppléante : Martine MOUSSERION

Impôts CCID : 24 personnes proposées par le conseil municipal

### **3- INFORMATION SIVOS**

- Nouvelle présidente : Martine FERREIRA ; vice-présidente : Estelle MARTIN-CHARDONNIER
- Mise en place du dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C), musique et judo.
- Service de garderie sur toute la journée. Personnes recrutées.
- Demande de scolarisation pour Payré.
- Transport scolaire non remboursé.

### **4- RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS**

Devis de l'entreprise Breton – La pierre Céléenne accepté, d'un montant de 1224.04 euros TTC. Demande de subvention.

### **5- DOSSIERS EN COURS** – Toiture des WC : Demande d'info et négociation du prix.

### **6- CONTRAT DE FOURNITURE D'ELECTRICITE SOREGIES IDEA**

Approbation du nouveau contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA pour les bâtiments communaux.

### **7- REDEVANCE TELECOM 2020** : recette totale de 1110.32 €

### **8- QUESTIONS DIVERSES**

- Mise à jour du conseil municipal à faire sur le site internet.

- Prochaine réunion : lundi 6 juillet.



## BRUITS DE VOISINAGE

### POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS, RESPECTONS-NOUS

**Bricolage - Jardinage** L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée. Leur utilisation est autorisée\* :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

\* Arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007

## ETAT CIVIL

### 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2020

**NAISSANCES** : Le 22 mai à Poitiers : Pauline

**MARIAGES** : Néant ce semestre.

**DÉCÈS** : Le 1<sup>er</sup> mars à Civray : Gilbert Grimault (89 ans)

*N.B. : Seuls sont mentionnés ci-dessus les actes qui ont donné lieu à une inscription dans les registres de l'état civil de la commune d'Anché.*

# INFORMATIONS

## LA MAIRIE

Adresse : 1, place Odile Bibaud  
86700 ANCHÉ

Tél. : **05 49 42 42 77**

Adresse électronique : [anche@departement86.fr](mailto:anche@departement86.fr)

Site internet : [www.anche.fr](http://www.anche.fr)

### HORAIRES D'ACCUEIL

Lundi : 9h-12h et 15h-19h

Mercredi : 8h30-11h et 15h-18h

Vendredi : 9h-12h

**Pendant les vacances scolaires :**

Uniquement les lundis et mercredis : 15h-18h

*En cas d'urgence, contacter :*

Le maire :

Mme MOUSSERION : 06 83 80 84 09

Les adjoints :

M. ROLLAND : 06 69 55 96 23

M. MALLET : 06 38 81 39 05

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES



Jauge : 100 personnes

**CAUTION : 200 €**

**Tarifs  
pour 48 h**

Forfait week-end

Habitants  
de la commune

**160 €**

Habitants  
hors commune

**200 €**

Forfait en semaine

**120 €**

**150 €**

**Gratuit** pour les associations de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

## MAISON DU TOURISME DU CIVRAISIEN EN POITOU



### Accueil Civray

3, rue Pierre Pestureau 86400 Civray  
05 49 87 47 73

### Accueil Couhé

5, pl. de la Marne 86700 Valence en  
Poitou  
05 49 59 26 71

### Accueil Gençay

place du Marché 86160 Gençay  
05 49 45 23 31



## LE CAR... PENSONS-Y

Infos en ligne :

[lignes-en-vienne.fr](http://lignes-en-vienne.fr)

Cliquer sur «Les lignes», puis sur «L107»

Tél. **05 49 21 04 00**

## GARE D'ANCHÉ-VOULON

Horaires des trains de la ligne

Poitiers-Angoulême-Poitiers :

[www.ter.sncf.com/poitou-charentes](http://www.ter.sncf.com/poitou-charentes)

## SANTE PUBLIQUE

Un dispositif pilote de recueil et de gestion des signalements liés aux épandages de pesticides, dénommé **PhytoSignal**, a été mis en place sur l'ensemble de la région Aquitaine depuis 2016. Ses objectifs sont de centraliser les signalements au niveau de l'Agence Régionale de Santé, les décrire, les comptabiliser et assurer une prise en charge et un suivi coordonnés avec les acteurs compétents, s'agissant des épandages (agricoles ou non) de pesticides phytopharmaceutiques, biocides, etc.

Les coordonnées du Point Focal de l'ARS sont les suivantes :

[ars33-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars33-alerte@ars.sante.fr)

Tél. **0 809 400 004**.

## ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Le Conseil Départemental a décidé d'aider les particuliers à installer les systèmes d'assainissement non collectif, dans le cadre d'ACTIV 4. Cette aide concerne les résidences principales existantes, n'ayant aucun système de traitement et diagnostiquées non conformes au code de la santé publique. Il complète le dispositif mis en place par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui porte sur la réhabilitation des systèmes d'assainissement non conformes. Pour notre commune, un appui technique et administratif est apporté par :

Eaux de Vienne-SIVEER - CIL, 55 rue de Bonneuil  
Matours

86 000 Poitiers - [cil@eauxdevienne.fr](mailto:cil@eauxdevienne.fr)

Dir. de l'Agriculture de l'Eau et de l'Environnement :  
DAEE

**05 49 62 91 71**

## GENDARMERIE

**05.49.59.20.16**

**Composer le 17 uniquement pour les urgences.**

L'accueil du public à la Brigade de gendarmerie de Valence-en-Poitou (Couhé) 19, avenue de Bordeaux est le suivant :

Lundi de 8 h à 12 h

Mercredi de 14 h à 18 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Samedi de 14 h à 18 h

**Il est conseillé de téléphoner à la Brigade avant de se présenter à l'accueil.** Vous pourrez être invités à vous présenter à Vivonne.

**Déclarations en ligne :**

[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Bénévole nommé par le ministère de la justice, Monsieur Jean-Paul BERGER, reçoit sur rendez-vous à la MAISON DES SERVICES de LUSIGNAN le 1<sup>er</sup> mercredi matin de chaque mois entre 8h30 et 12h.

Il est joignable par téléphone au **06 59 40 27 43** ou par courriel : [jean-paul.berger2@orange.fr](mailto:jean-paul.berger2@orange.fr)

Sa mission consiste à tenter de résoudre les conflits à l'amiable (problème de voisinage, difficultés avec artisans, etc.) afin d'éviter que le litige ne soit porté devant un tribunal.

## ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La Communauté de communes organise la collecte des ordures ménagères et la collecte du tri sélectif et elle collabore avec le SIMER qui assure la prestation de collecte.

Pour toute question s'y rapportant, contacter :

– le pôle de Couhé au **05 49 59 10 55**

Le service de collecte est maintenu pour les jours fériés, sauf 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre. Les sacs pour le tri sélectif vous sont remis en mairie (un seul rouleau à chaque demande).



## ASSISTANTE SOCIALE

Mme CHARBONNEAU reçoit à GENÇAY le lundi matin (maison des services publics) sur rendez-vous à prendre au secrétariat de la M.D.S. Civray  
Tél. : **05 49 87 01 35**

## POUR LES RETRAITÉS

**ÉQUIPE DU CLIC (LUSIGNAN) :**

Secrétaire, chargée d'évaluation, infirmière coordinatrice du RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE DU VAL DE VONNE  
**Plateforme territoriale d'appui**  
**0809 109 109**

## VIENNE INFOS SOCIALES

Pour les interrogations dans tous les domaines de la vie quotidienne concernant les personnes âgées, prestations sociales, santé, enfance, logement, droits à l'emploi, etc. :  
**0 810 86 2000**

## « ALLO SERVICE PUBLIC »

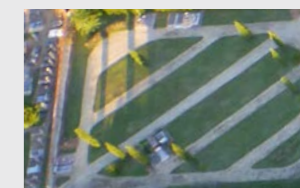
Pour toutes vos questions administratives,  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou tél. : 39 39

## CADASTRE

[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

## CIMETIERES

Nous vous rappelons que l'entretien des abords immédiats des tombes incombe aux familles.







# LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**50 KG**  
DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS  
ÉMETTENT AUTANT  
DE PARTICULES QUE  
**9 800 KM**  
PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL  
RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE,  
**37 900 KM**  
POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig'Air)



PREFET  
DE LA RÉGION  
CENTRE



ADEME  
Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

## Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



### LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.



### LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit et conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.



### LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

#### De quoi s'agit-il ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de débroussaillage
- des épluchures de fruits et légumes

#### Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

À savoir : le préfet de département peut exceptionnellement délivrer une dérogation individuelle, pour combattre certaines maladies des végétaux ou éliminer des plantes envahissantes.

#### En cas de non-respect de l'interdiction

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 €.

#### Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Source : service-public.fr

Vérifié le 19 mai 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

# ICI AUSSI, ON TRIE

→ TOUTE L'INFO SUR VOS DÉCHETS : WWW.SIMER86.FR



SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS  
ECO-PÔLE - LA POWDRERIE - 86320 SILLARS - 05 49 91 96 42

## LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE OU MÉTAL ET LES PAPIERS RECYCLABLES



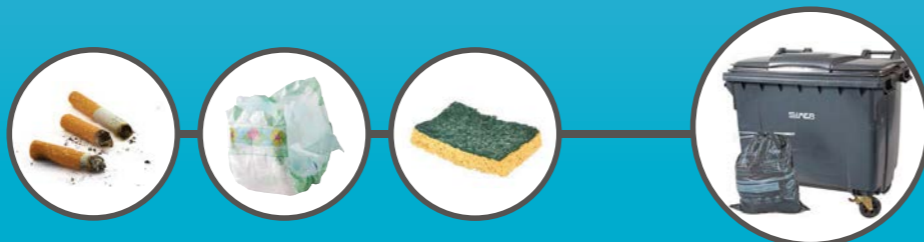
## LES EMBALLAGES EN VERRE RECYCLABLES



## LES BIODÉCHETS COMPOSTABLES



## LES ORDURES MÉNAGÈRES NON RECYCLABLES



**LES CARTONS ET ENCOMBRANTS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE**

# Pour faire vivre nos villages, pensons local !

### INSTITUT DE BEAUTÉ

à Villenon

#### Grain de beauté

Tél : 05 49 18 22 15 – 06 03 56 77 46

Pour prendre soin de vous...

Épilation, beauté des pieds et mains, maquillage, soins visage et corps, soins énergétiques et Reiki... Les produits utilisés sont naturels et bio.

### MARÉCHAL-FERRANT

à Champ la Dame

#### Estelle Martin Chardonnier

Tél : 06 64 93 20 01

Pour professionnels et particuliers.

Itinérant dans un secteur d'environ 40 km autour d'Anché.

Ferrures (classiques et orthopédiques) et parages des chevaux, poneys et ânes.

### PAYSAGISTE

au Courtioux

Tillet Anthony  
PAYSAGISTE  
Aménagement et entretien  
Tél. 06 82 22 40 41  
Email : tilletanthony@gmail.com  
Emploi de Chèque Cesu 

### FROMAGERIE

à Villenon

#### Le Pilochou - Isabelle Beau-Guérin. Tél : 05 49 42 03 94

Depuis 1981, Le Pilochou vous propose des fromages de chèvres de production artisanale moulés à la louche et faits avec du lait cru produit également sur Anché. On ne peut plus local !

Le plus connu, le mothais sur feuille, mais aussi de la faisselle, des buchettes, cendrées ou non, des carrés, des petits crottins...

#### Vente directe :

- sur place les après-midi du mardi au samedi
- sur les marchés (à Gençay les 2èmes et derniers jeudis du mois, à Rouillé les vendredis, à Vivonne les samedis)



# LES SOLUTIONS

pour limiter la prédation du chat  
et protéger la petite faune sauvage

## ASSURER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, EN LIBRE SERVICE

Limite ses déplacements à la recherche de proies.



## LE FAIRE STÉRILISER RAPIDEMENT

Limite les vagabondages, les marquages territoriaux, les maladies, la prolifération et les abandons.

## OFFRIR DES JEUX

Diminue son instinct de chasseur pour le plaisir de jouer chaque jour, seul ou avec vous.



## EMPÊCHER LES CHATS DE PASSER

• Avec une grille Stop Chat, des branches épineuses... pour déranger, sans blesser.



• Une barrière Stop Minou ou un entonnoir pour empêcher l'accès aux nids ou aux mangeoires dans les arbres.



• Avec un appareil à ultrasons Catwatch ©.



• Avec des plantes répulsives, comme *Coleus canina*.



• Avec un mélange à vaporiser quotidiennement (eau, citron et huile essentielle d'eucalyptus).



• Avec un arrosage à détection de mouvements.



• Après un épisode prolongé de pluie, au crépuscule, au moment de l'envol des jeunes, ou en votre absence, gardez, si possible, votre chat dans la maison...



## AMÉNAGER DES ZONES « REFUGES »

Des hautes herbes, haies sauvages... pour abriter la petite faune sauvage du jardin.



## ALERTER LA FAUNE SAUVAGE

Avec un collier (de sécurité) à clochettes ou une collerette colorée.



## ÉLOIGNER LE CHAT

© Service Éditions LPO 2017 n° ED19709042K - Illustrations © Cécile Rousseau



## GRAINES TOURNESOL

à La Croix

## EARL Le Pigeonnier d'Anché

Graines de tournesol décortiquées issues de semences paysannes en 2<sup>ème</sup> année de conversion en agriculture biologique.

Vente directe : Christelle Guérin - Tél : 06 08 17 83 24

(Egalement en vente aux Pois Chiches prochainement)



## SCIERIE

à Villenon

## Scierie d'Anché – Tél : 05 49 42 45 56

La scierie est spécialisée dans le secteur de la literie. Elle travaille essentiellement pour des professionnels. Elle achète du sapin du nord et du peuplier local et revend planches, lattes, montants pour sommiers.

L'entreprise emploie une dizaine de personnes.

Les éco-déchets sont vendus sous forme de plaquettes paysagères, plaquettes pour chaudière à bois, copeaux, sciure (également pour les particuliers).

Sur demande, il est possible pour les particuliers de passer une commande, notamment de volige, bardage, lambris, plancher, terrasse, ou pour débiter un arbre.

## BOVINS

au Courtioux (siège social à Champagné Saint-Hilaire)

## Le boeuf du Courtioux GAEC de la Touche Mergat

Vente de viande aux particuliers possible (veau sous la mère et vache) : envoyer un message à [vincent.vuze@orange.fr](mailto:vincent.vuze@orange.fr)

## PIGEONS

à La Croix (siège social à Saint-Sauvant)

## Alain Thévenon

Vente de viande aux particuliers possible : commander une semaine à l'avance.

Tél. : 06 18 69 79 36

# VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS



En raison de la crise sanitaire et des mesures de précaution instaurées, de nombreuses manifestations ont malheureusement dû être annulées. Les associations qui animent notre village avaient travaillé dur pour nous préparer des belles surprises, notamment la fête de l'été. Nous les remercions et sommes impatients de retrouver la régularité des rendez-vous. Si vous souhaitez être bénévoles et leur donner un coup de main, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux.

## COMITÉ CONSULTATIF DES AFFAIRES SOCIALES

### Nouvelle équipe :

Martine Mousserion, Renée Rousseau, Cédric Rolland, Claude Mallet, Sophie de Lauzon, Estelle Martin-Chardonier

## LES POIS CHICHES

Ils nous ont offert une belle fête de la musique sous les tilleuls, une rencontre vivement attendue après un long confinement. Café de nouveau ouvert **les vendredis de 17h à 23h.**

## L'ANCHENTÉE

L'Été Anchénté 4<sup>ème</sup> édition est annulé.

Il est reporté à l'année prochaine, le **10 juillet 2021 !**

Au dos du bulletin municipal, vous y admirerez les fleurs apparues au printemps devant la mairie et l'église et qui ont été plantées l'an dernier par L'Anchéntée. Bravo les jardinières et jardiniers *anchéntéens* qui continuent de fleurir le village !

## LE RELAIS EQUESTRE

Voir page 26.

## LES COMPAGNONS DE LA BONNE HUMEUR

vous ont présenté « A la bonne franquette » en février. Ils travaillent déjà sur le prochain texte... Représentations prévues : les **12, 13 et 14 février 2021.**

## L'ACCA



La période de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de la Vienne **du dimanche 13 septembre 2020 à 8 heures au dimanche 28 février 2021 au soir.**

## LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le pique-nique est annulé. Le club reprendra en **septembre.**

# ÉNIGMES

Patrick Gormally



### ENIGME 1

« Au moins une des photos a été prise ailleurs qu'à Anché : laquelle/lesquelles et où est-ce ? »

### ENIGME 2

Précédé d'un déterminant masculin, je suis une plante aromatique. Précédé d'un déterminant féminin, je suis un lieu de culte. Qui suis-je ?

### ENIGME 3

Quel est le nom de la plante à fleurs orange au dos du bulletin municipal ?

Réponse de l'énigme 3 :  
- Il s'agit d'un grenadier à fleurs (punica granatum).  
Merci à M. C. Fayoux

Réponse de l'énigme 2 :  
- le basilic, la basilique

Réponse de l'énigme 1 :  
1 - L'heure bleue, samedi 9 mai 2020 à 5h le long de la rivière Bann (Irlande du Nord, photo de M. McCann).  
2 - Happy le bouledogue et Squirrel l'écurie, mars 2020. L'écurie attend régulièrement devant la terrasse qu'on lui donne des arachides. Reproduction avec l'autorisation de Happy au prix d'un massage du ventre et de Squirrel qui a exigé une poignée supplémentaire d'arachides. (East Lansing, MI, USA, photo de M. Ph. Handrick éleveur de bouledogues, visiteur à Anché).  
3 - La Dame blanche, le 20 avril 2020 à 21h devant Les Plantes (Anché, photos de M. Claude Fayoux).

# ARTICLES DE PRESSE

Avec l'aimable autorisation de la NR et de Mme Servouze pour les photos



Raphaël Rembeault sera l'un des plus jeunes élus de France. © NR

## Raphaël Rembeault, 18 ans, élu conseiller municipal à Anché

Publié le 31/03/2020

Il sera l'un des plus jeunes élus municipaux de France. Raphaël Rembeault, 18 ans, a rejoint la liste de Martine Mousserion aux dernières élections.

Etudiant en 2<sup>e</sup> année d'économie-gestion, Raphaël Rembeault, 18 ans, originaire d'Anché, déclare s'intéresser à la politique depuis son plus jeune âge. Il fait remonter ce goût à 2007, où il s'amusait avec la propagande électorale reçue dans la boîte aux lettres de ses parents. Il y portera d'année en année un intérêt croissant, d'abord en s'intéressant à la communication politique, puis aux programmes.

Un stage de 3<sup>e</sup> auprès de la maire de sa commune.

Le tournant, c'est 2015, où son âge l'a empêché de faire son stage de 3<sup>e</sup> dans le domaine de la santé. Il se tourne alors vers sa passion pour la politique, et fait son stage auprès de Martine Mousserion, maire de sa commune à Anché. « J'ai découvert les réalités de la fonction d'élu, et j'ai rencontré les institutions et

collectivités, du conseil général à l'Assemblée nationale », raconte-t-il. Son intérêt pour la vie publique ne le quittera plus.

À l'occasion de ces élections municipales, il a accepté de rejoindre la liste de la maire sortante, Martine Mousserion, dans sa commune. Le jeune conseiller cite deux raisons. « D'abord, je souhaitais m'engager plus activement pour le village qui m'a vu grandir. Ensuite, et plus globalement, pour contribuer au rajeunissement des élus et à une meilleure représentativité des citoyens. La génération de demain ne doit pas rester simple spectatrice. Elle doit devenir actrice des décisions d'aujourd'hui. La jeunesse doit s'engager, j'y prends ma part. »

L'équipe dont il fait parti ayant été élue, il rejoindra le conseil municipal d'Anché, devenant ainsi l'un des plus jeunes élus municipaux de France. Mais il lui faudra attendre encore quelques semaines, l'installation des conseils municipaux ayant été reportée, ce qu'il considère comme « légitime, puisqu'il faut éviter autant que possible les regroupements de personnes. »

Sa première élection dans un tel cadre lui laissera sans aucun doute des souvenirs. « Je m'en rappellerai. Comme beaucoup d'entre nous d'ailleurs. Nous traversons une crise d'une ampleur inédite, qui nécessite du civisme dans notre intérêt à tous, de la solidarité notamment envers les personnes isolées pour qui le confinement peut être difficile à vivre, et surtout de la reconnaissance envers ceux qui nous soignent et nous protègent, et plus largement tous ceux qui nous permettent de traverser ce moment difficile. »



**NOUVEAUTÉ !**  
Au fil des jours  
de Michel MILLET  
Peut se consulter en mairie.

## « Le champ des souvenirs

par Michel Millet » Publié le 02/04/2020

Michel Millet est la mémoire du village d'Anché. Né en 1929 au Courtioux, il a passé toute sa vie dans la commune.

Toujours alerte, il conduit encore sa 2CV pour se rendre à l'église ou faire ses courses à Anché. Agriculteur, célibataire, c'est à l'âge de la retraite, et sur une suggestion de ses neveux et nièces lors d'un repas familial le 1<sup>er</sup> novembre 1992 à qui il avait raconté plusieurs anecdotes sur sa vie et la vie de son village, qu'il a décidé d'écrire ses mémoires Le champ des souvenirs.

« J'ai raconté les faits tels que je les ai appris » « Dès le 2 novembre au soir, je me suis mis au travail, j'écrivais à la veillée et les jours de mauvais temps pour retracer la vie de mon village, pour décrire les travaux des champs dans mon jeune temps, les labours, les veillées, les animaux,

## Les noisetiers s'installent peu à peu

Publié le 21/04/2020

Malgré les mesures de confinement, le monde agricole continue de tourner. Les travaux dans les champs ont pu reprendre après des mois de pluie et peuvent enfin avancer. Sur la route d'Anché, en direction de Ceaux, l'activité se poursuit dans une nouvelle plantation de petits arbres, tous protégés par des sacs jaunes. Il s'agit d'une nouvelle culture dans la commune : une plantation de noisetiers.

En 2017 Christelle Guérin a repris la ferme familiale de 150 ha « l'EARL le Pigeonnier d'Anché », avec l'objectif de convertir en bio les grandes cultures et de diversifier ses productions. « Sur une idée de mon père, après avoir visité la coopérative Unicoque dans le Lot et Garonne j'ai décidé de planter des noisetiers. Outre le fait que ce secteur



L'épamprage des noisetiers. © NR

soit en pleine expansion, ce sont surtout l'appui technique et les engagements de la coopérative Unicoque avec laquelle je suis en contrat qui m'ont séduit. Une culture qui demande beaucoup de main-d'oeuvre les premières années », explique la jeune agricultrice. En 2019, elle a été rejointe sur l'exploitation par son compagnon, Romuald, et embauche Christophe en travailleur occasionnel. « Avant la plantation il a fallu clôturer le terrain de 16 ha pour empêcher les chevreuils, les cerfs et les sangliers de faire des dégâts et c'est en 2019 que les premiers 8 ha ont été plantés. Chaque plant est protégé des lapins et des lièvres par un sac jaune. Si en 2019 la météo a été favorable pour la plantation, cette année avec les pluies, la plantation des 8 ha restants a été reportée en mars. C'est aussi en ce moment que nous devons épamprer [supprimer les bourgeons qui sont à moins de 50 cm du sol] les noisetiers à la main pour former l'arbre. Un travail long qui demande de se pencher constamment. Un noisetier met 4 ans pour entrer en production et 7 ans pour être en pleine production. Le ramassage des noisettes se fait par une machine. Les noisettes sont destinées au marché de bouche et de l'industrie. Leur amandon est riche et possède nombreuses vertus nutritionnelles. Aujourd'hui, la coopérative nous permet de vendre aux particuliers des noisettes en coque, grillées, en poudre et de l'huile. »

la moisson et les battages ainsi que les événements familiaux et de mes proches. Quand un de mes cousins s'est proposé d'imprimer mes écrits, c'est à ce moment que j'ai décidé de généraliser avec les événements dans le monde. J'ai raconté les faits tels que je les ai appris. »

Comme le souligne Patrick Gormally, professeur d'université à la retraite, conseiller municipal à Anché, « les écrits de Michel qui retracent la vie à la campagne et les événements du monde, de 1900 à nos jours, sont sans jugement, sans mise en valeur, d'une grande neutralité, ce qui en fait un regard d'amour sur sa commune de naissance. Les événements d'Anché reflètent la turbulence du monde entier. Toute l'évolution du monde se retrouve dans le microcosme d'Anché qui devient universel grâce à Michel. »

Depuis douze ans, Michel écrit aussi pour le bulletin

municipal où il a pris la relève d'Odile Bibaud, un autre érudit de la commune décédé en 2018. En raison de son âge, il a décidé cette année d'arrêter ses contributions au bulletin qui étaient soit un écrit extrait de son oeuvre avec une petite introduction, soit un article entièrement nouveau qu'il composait spécialement pour l'occasion. « Même si moi je vais continuer à écrire sur le monde et la vie du village j'espère qu'un jeune va prendre la relève. » Sur le coronavirus, « l'actualité a changé du jour au lendemain. On a connu la guerre, c'est pas la guerre, mais l'ennemi est aussi dangereux, il est sournois on le voit pas ».

Les quatre volumes « Les champs du souvenir » sont consultables en mairie.

## Le Relais équestre de Villenon en mode confinement

Publié le 29/04/2020



Sophie de Lauzon. © Photo NR

Confinement oblige, le Relais équestre de Villenon n'a plus le droit d'accueillir du public et toutes les balades, stages, et randonnées régulières ont été annulés. Quelle que soit leur taille, tous les centres équestres souffrent et se demandent s'ils vont réussir à tenir jusqu'à la reprise de leurs activités. Au Relais équestre, depuis le mardi 17 mars, Sophie de Lauzon, directrice de la structure s'occupe des douze chevaux et des quatre poneys, avec l'aide de Sylvain, un jeune en service civique confiné sur le site tout comme les membres de la famille de Sophie.

Malgré tout, le travail au quotidien se poursuit avec le nettoyage de la structure, l'entretien des chevaux, des poneys et la mise au pré. « De bonne

constitution et d'un moral joyeux, ils ne pâtissent pas vraiment du manque de cavaliers. Ils ont de l'espace pour courir et comme c'est le printemps, ils ont suffisamment d'herbe pour se nourrir », indique Sophie de Lauzon.

« Nous devons aller les voir tous les jours pour leur apporter de l'eau et vérifier qu'ils sont en bonne santé et faire le pansage. Côté réserve (fourrage et paille), j'ai largement de quoi faire face, même si les frais restent identiques : maréchal-ferrant, vétérinaire... Ce qui n'est pas simple pour une petite association qui tourne avec peu de moyens, et dont les revenus sont constitués par les promenades, les randonnées familiales en groupe ou en individuel, mais aussi par l'accueil de groupes », poursuit Sophie de Lauzon. « Créé en 1983 avec ma famille, c'est la première fois en 37 ans de fonctionnement que le Relais est fermé et j'espère bien pouvoir ouvrir cet été... »

## L'apprenti Julien Hebras a enfin repris son poste à la mairie

Publié le 06/05/2020

Julien Hebras, 18 ans, de Champagné-Saint-Hilaire en deuxième année de bac pro agricole Travaux paysagers a été embauché, en début d'année, comme apprenti par la mairie pour deux ans.

Après cinq semaines de confinement, il a pu reprendre son travail en respectant toutes les normes sanitaires en accord avec Martine Mousserion, maire, et son lycée agricole de Thuré.

Faire son apprentissage dans une administration, une mairie, c'est possible. L'apprentissage n'est pas réservé aux entreprises. La fonction publique peut, elle aussi, former des jeunes à ses métiers. À la recherche d'un patron pour signer son contrat apprentissage en alternance, il a eu l'idée de contacter la mairie d'Anché. Son initiative a été payante : après réflexion, la mairie lui a proposé un entretien et il a été embauché. Sur son lieu de travail, il est sous la responsabilité de Philippe Retailleau, son maître d'apprentissage qui lui aussi a repris le travail après quatre semaines de confinement.

Ses missions sont variées, toujours encadrées par son tuteur. Julien Hebras intervient sur la taille, la tonte, l'entretien du bourg, de l'aire de jeux et de pique-nique du pré du pont, du cimetière, mais aussi la création de massifs, la plantation d'arbres fruitiers...



Entretien de l'aire de jeux du pré du pont par Julien Hebras et son tuteur Philippe Retailleau. © NR

## Le Covid bouleverse la saison des mariages

Publié le 25/05/2020



Valérie, la propriétaire, dans la salle de réception du domaine. © Photo NR

Si aucun mariage ou presque n'a été célébré durant le confinement, l'après 11 mai ne s'annonce pas plus radieux pour les futurs mariés et les professionnels du secteur. La plupart des mariages prévus au printemps ou à l'été ont ou vont être reportés : un vrai casse-tête pour les prestataires.

Inauguré en 2018, le Domaine la Clé des Champs aux Caultières à Anché, avec salle de réception et gîtes, a subi aussi de plein fouet la situation. La saison s'annonçait bonne et affichait complet d'avril à septembre. Deux mariages prévus en avril ont pu être reportés début octobre, deux mariages anglais reportés en 2020, la fête du mariage d'un militaire annulée mais il leur a donné rendez-vous dans 3 ans... Proposer un report aux jeunes couples n'est pas toujours facile pour trouver une date qui aille aussi avec leurs autres prestataires (traiteur, photographe...).

Les propriétaires du site, Valérie et Doryan, espèrent sauver une partie de leur saison si les festivités sont autorisées à nouveau à partir d'août et en attendant ils continuent d'entretenir le site et de faire quelques travaux d'aménagements. Valérie propriétaire du site : « Nous traversons, dans le monde, une situation sanitaire inédite et compliquée pour tous. Nos politiques naviguent à vue et le manque de précisions met nos mariés en stress maximum, car c'est déjà bien souvent un état de stress qui accompagne leur organisation de mariage qui doit être l'un des plus beaux jours de leur vie. Nous faisons donc au mieux pour répondre et les rassurer, sachant que malheureusement c'est plus une écoute car nous ne sommes nous-mêmes pas plus renseignés.

Au moins 70 % de baisse du chiffre d'affaires Notre jeune entreprise subit cette crise de plein fouet, tout était complet pour 2020 et nous nous trouvons à jongler avec des reports de calendriers de plus en plus compliqués sur 2021 et même 2022. L'aide du gouvernement de 1.500 € et les reports de prêts de la banque, toujours à nos côtés, vont nous aider, mais ne viendront pas combler notre perte du chiffre d'affaires qui est d'environ 70 % à ce jour si nous pouvons redémarrer l'activité les deux derniers mois. J'ai pris le parti de ne pas trop stresser. Je tiens à préciser que nous avons la chance d'être dans notre pays dans de telles situations et que j'ai la chance que tout mon entourage soit en bonne santé... »

## Coq et poules pictaves



© (Photo Bertrand Thibault)

Seule race naine originaire du Poitou, le standard de la pictave a été fixé par le comte Raymond Lecoindre en 1928 au village d'Anché.

Bertrand et Catherine Thibault, passionnés de nature et d'animaux, possèdent dans leur basse-cour à Anché plusieurs races de poules dont la « pictave ». Cette poule originaire d'Anché leur a été offerte il y a 25 ans par des amis.

« Un caractère très doux » Intarissables sur la race, ils expliquent : « Elle est la seule race naine qui soit vraiment d'origine française et qui vient du Poitou comme son nom l'indique et de notre village. Au début du XXe siècle, il existait beaucoup de volailles naines au plumage couleur perdrix dorée. Vers 1920, le comte Raymond Lecoindre, du château d'Anché, éleveur de faisans à Anché mais aussi aviculteur confirmé, avait besoin de petites poules bonnes couveuses et meneuses, mais aussi colorées de manière peu voyante envers les

prédateurs car elles devaient pouvoir mener leur couvée dans la nature. Après un début d'élevage domestique, c'est à partir de volailles locales qu'il modela puis fixa en race pure celle qui allait devenir la pictave ; le standard fut établi en 1928. À l'origine, elle était considérée comme une demi-naine avec 800 g pour le coq et 600 g pour la poule. Actuellement, elle est considérée comme une race naine moyenne avec un maximum de 1 kg pour les coqs et 800 g pour les poules. La sélection du comte s'est orientée vers l'aptitude à couvrir les oeufs et élever les faisandeaux. Elle peut produire et élever plusieurs couvées dans l'année. En liberté, elle va élever les jeunes dans les mêmes conditions qu'une faisane. Elle peut se déplacer beaucoup et rapidement, ainsi que voler aisément. Pour les poussins, il vaut mieux lui faire adopter des sportifs. La poule a un caractère très doux et elle est proche de l'homme. Elle fournit des oeufs une bonne partie de l'année. Le coq n'est pas agressif et il est très décoratif. Une volaille bien sympathique que l'on peut adopter facilement. »

# UN PEU D'HISTOIRE DU POITOU, MAIS DU TEMPS OÙ POITIERS S'APPELAIT « PICTAVIA »

Thierry DILLOT

Une question :

## comment La Gaule est devenue la France ?

On ne retiendra que 5 lettres du prénom Clovis, le « L », le « O », le « V » devient « U », le « i », et le « S », pour faire le prénom Louis qui sera la dynastie des Rois de France de la famille des Capétiens, Clovis fut le 1<sup>er</sup> roi de France.

Tout cela grâce à un homme devenu roi des Francs Saliens, à la mort de son père Childéric 1<sup>er</sup>, Clovis lui succède à l'âge de 15 ans. Clovis est né en l'an 466 à Tournai dans le nord de la France, qui s'appellera le Nord Pas de Calais, qui est devenu au fil du temps une province de Belgique.

C'est cette province que lui lèguent son père et son grand-père Mérovée. Mais Clovis veut agrandir son territoire à l'est de l'Austrasie avec pour capitale Reims, où il sera baptisé par l'évêque Saint Rémi le 25 décembre 481.

Les francs saliens sont germaniques du Benelux, et s'installent dans le nord de la France. A la bataille de Soisson, avec le fameux vase, le roi fait tomber le dernier bastion gallo-romain, et

fait prisonnier le général Syagrius en l'an 481, puis en l'an 486, il remporte la bataille de Tolbiac où il bat les Ostrogoths, autre peuple germanique. Il a tout juste 20 ans. Il se marie avec une jeune princesse burgonde, Clothilde, qui est chrétienne.

On peut dire que Clovis a embrassé le culte de Clothilde. Il ne peut non plus se dérober à la promesse qu'il avait fait à Clothilde : « si je veux bien me convertir à ton dieu, si je gagne toutes mes batailles, je souhaite aussi avoir un héritier ». C'est ainsi que naîtra un 1<sup>er</sup> fils Ingomer, mais celui-ci ne survivra pas. Viendra ensuite Clotaire Childéric, puis Clodomir Chilpéric, et en troisième Thierric



Clovis et Clothilde, vue d'artiste d'Antoine-Jean Gros, Paris, Petit Palais, 1811. Source : wikipédia

Théodoric (thier voulant dire le 3<sup>ème</sup>, « rie » voulant dire d'origine germanique).

Devenu français, il deviendra Thierry le pieux, qui succédera à Saint Rémi. Le 4<sup>ème</sup> fils Frédéric Chilbert sera tué par son beau-frère, le roi des francs Clovis, au lieu-dit Sichard, rive droite du Clain au village d'Anché, autrefois appelé Anciacus, puis prendra le nom d'Anthiacus, un chef gallo-romain du 5<sup>ème</sup> siècle.

En l'An 500, Clovis intervient dans une querelle familiale des Burgondes, dont le père Chilpéric de sa fille Clothilde est tué par son frère Gondebaud. Puis il intervient en l'an 507, en ce printemps très pluvieux de ce mois d'avril, Alaric sème la terreur dans le sud du Poitou, et non dans le nord comme le raconte l'histoire de France.

L'Abbaye de Saint Martin de Ligugé lui fait appel, ainsi que les moines de l'Abbaye de Saint Hilaire qui donneront le nom de leur congrégation au village de Champagné, près de Magné, du canton de Gençay. L'Abbaye de Ligugé date du 5<sup>ème</sup> siècle, donc bien avant Clovis,

et qui détient l'histoire de cette bataille.

Il faut dire que les moines bénédictins étaient avant tout des ouvriers et aussi des prieurs qui savaient cultiver et travailler la terre, mais étaient aussi des moines soldats, qui combattaient au nom de leur dieu, devant ses païens barbares. Ils se sont joints à l'armée de Clovis ainsi que des soldats d'origines celtes, des archers qui combattaient à distance et évitaient le combat au corps à corps.

Autres faits de l'histoire, la bataille ultime du Poitou s'est bien passée dans le sud de la Vienne, et non à Vouillé, tout simplement parce que la rivière

Auxances était en crue en ce mois d'avril de l'an 507. Ils longèrent la rive jusqu'à Poitiers, puis longèrent le Clain jusqu'à Vivonne, jusqu'au lieu-dit « Cercigny ». Il y avait en ce lieu un gué qui a permis à Clovis et à son armée de franchir le Clain malgré la force du courant.

D'abord les cavaliers, puis les troupes à pied en tendant une corde, vu que toutes les rivières étaient en cru, ils passèrent de la rive gauche à la rive droite, donc du bon côté, où se trouvait le camp d'Alaric au lieu-dit Sichard. Un baptistère du même ordre religieux que Saint Martin de l'Abbaye de Ligugé et de l'église Saint Marin d'Anché de l'époque romane, en bois qui a été incendié par les wisigoths et par Alaric, car ce barbare sanguinaire pratiquait la politique de guerre de la terre brûlée.

Après le village de Cercigny, fréquenté par les pèlerins de passage en ce lieu, car dans le bassin de baptême était gravé une coquille saint Jacques, qui indiquait qu'ils étaient bien sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle.

En mémoire de ce baptistère sera construite bien plus tard, la fameuse chapelle de Cercigny.

La troupe des soldats de Clovis longèrent la rivière du Clain en direction de Valius les 3 rivières, qui s'appellera plus tard « Voulon ».

A la suite d'une réflexion sur une décision, voulons-nous reconstruire ce qu'Alaric a détruit ? la volonté a été de reconstruire le prochain village qu'ils trouvèrent sur leur chemin, c'est le village de Bissel. Ce village avait un pont en bois, détruit par un incendie comme tous les ponts en bois pour couper les voies de communication, le pont de Bissel étant un pont Eiffel, juste après le village de Chavagné.

La troupe de Clovis passa à côté de la fontaine de Saint Macou et découvrit un village dévasté. Il ne restait que les ruines calcinées d'un village sans vie. La troupe des soldats continua son chemin jusqu'à Hiantus qui s'appellera par la suite Anché, puisqu'il fut haché par les wisigoths.

Prochain village, Villenon, devenu par la suite Villenon, qui a perdu son nom mais aussi le village non habité où s'est produit un véritable carnage : un fort en bois est incendié, ainsi que celui du village de Rocmont, village qui changera de nom vers la fin du moyen-âge, pendant la guerre de 100 ans, puisque ce sont les anglais qui ont donné le nom de Couyou à ce village, qui est aussi mon village.

Entre les 2, le village des Caultières, village entièrement détruit, il était le centre économique du village d'Anché à cette époque.

On y trouvera des sarcophages datant du 2<sup>ème</sup> siècle, qui ont été transférés jusque dans l'église d'Anché, laissés en état de ruines. Bien plus tard il sera rasé et remis en terre cultivable. L'église en bois fut aussi incendiée.



Alaric II par Carlos Esquivel y Rivas. Tableau conservé au Musée du Prado. Source : wikipedia

Les wisigoths du culte de l'Arianisme, culte dont plusieurs peuples germaniques étaient adeptes du culte de la déesse Ariane, persécutaient le christianisme détruisant les églises et les monastères. Les francs descendaient du nord de la Gaule, tandis que les wisigoths venaient du sud, remontant de l'Aquitaine jusqu'au Poitou.

L'histoire démontre, même si je la raconte comme une légende, que le christianisme malgré toutes les persécutions, devait finir par l'emporter. La bataille tourne à l'avantage de Clovis, l'armée des wisigoths se sépare et s'enfuit vers le village de Champagné Saint-Hilaire, nom donné par les moines de Poitiers. Mais Clovis les poursuivra jusqu'à leur dernier retranchement. Champagné, du nom latin Campo Pognus, voulant dire le champ des coups de poings. Le campement de Sichard avait été attaqué par surprise au petit matin, sans se rendre dans l'affrontement. Alaric est tué par Clovis.

[ TD ]

Sichard  
Villenon  
Caultières  
Couyou  
Anché

# PETIT JOURNAL DU CORONAVIRUS

M. Téléscope

Le mois de mars 2020 nous a tous surpris, même ceux qui avaient déjà vu des touristes asiatiques masqués. A l'époque on ne trouvait déjà plus de masques à acheter en pharmacie : « De toute façon ça ne vous protégerait pas, peut-être juste retarder un peu. » Charmant. Certains étaient partis de chez eux comme prévu, à la campagne, en vacances aux Antilles, au Maroc en camping-car que sais-je ? Mais ils ont dû rester plus longtemps que prévu tandis que d'autres encore préféraient se mettre au vert plutôt que de rester à Paname. Vers le premier weekend de mars on sentait qu'il allait se passer quelque chose et il était encore possible d'anticiper. Dans la semaine du 9 mars il y avait de la fièvre dans l'air et les samedi 14 et dimanche 15 les cultes religieux ont été annulés à la dernière minute. Lundi 16 et mardi 17 le Président et le Premier ministre se sont adressés à la nation et dès ce moment-là nous étions en confinement pour plus de 8 semaines. Qui l'aurait-cru ?

Heureusement qu'en France les personnes âgées n'ont pas été interdites de

sortie, elles sont des personnes responsables, et les mairies les ont contactées en proposant de faire leurs courses au besoin. Par la suite chacun a vécu « son » confinement à lui ; pour les uns la promiscuité fut pénible ainsi que l'école à la maison tandis que pour d'autres être cloîtrés chez soi était l'occasion de trouver un nouveau rythme quotidien. La peste fait toujours ressortir le meilleur et le pire : des violences conjugales, des ruptures et des tensions intergénérationnelles. Mais aussi la solidarité entre voisins, le renouveau des relations intimes, des contacts virtuels fréquents avec les proches. Chaque être humain était l'humanité entière, l'humanité se retrouvait en chacun ; en quelque sorte tous étaient un.

La crise de santé fut épouvantable, notre région a échappé au pire mais dans les EHPADS les victimes rappelaient celles de la canicule de 2003. On a cependant maintenu la distribution alimentaire grâce aux routiers et aux caissières ; les maisons médicales ont trié les malades et maintenu les soins

courants bien que le nombre de patients chroniques à se faire soigner a soudainement baissé ; les personnels de soins sont restés à leur poste ; le facteur a continué de passer, les éboueurs aussi, les enseignants suivaient les élèves, dans les mairies le personnel administratif était présent et les techniciens ont repris le travail avant le déconfinement. Certains étaient en télétravail, d'autres ont perdu travail et revenus et comptaient sur la banque alimentaire et les associations caritatives ; d'autres encore ont attrapé la Covid et s'en sont guéris. Les familles et amis étaient privés de retrouvailles, les petits enfants étaient loin. Le bilan humain fut terrible et certains n'ont pas pu accompagner les mourants ni assister aux obsèques des proches, ce qu'il faudra réparer ; des divorces furent retardés ainsi que des déménagements, des amis ne répondaient plus. On a maintenu le 1<sup>er</sup> tour des élections, les kamikazes du dépouillement ont pris des risques sans qu'aucun maire ne fût ensuite installé avant le déconfinement.

Cependant une belle réussite fut la gestion de la crise dans les prisons : 16% des détenus sur le plan national ont bénéficié d'une libération anticipée, il y eut très peu de malades et de morts. Les soins y ont été maintenus, l'accès au téléphone et aux colis fut assoupli, la cantine et la buanderie furent maintenues, les détenus ont continué à travailler, le sport à l'extérieur fut maintenu, des livres furent distribués, il n'y a pas eu de surcroît d'incidents graves. La presse locale a raconté que des détenues ont fabriqué des masques, que des détenus ont collecté des vivres et de l'argent pour les Restos du cœur et pour l'hôpital. Une belle solidarité d'un groupe de grands confinés à d'autres confinés ordinaires. On espère que le travail des surveillants était un peu facilité.

Il est extraordinaire que malgré une économie à l'arrêt les services ont fonctionné ainsi que la communication, cela eût été impossible il y a 30 ans. La peur initiale pour soi et pour notre société a cédé la place à la discipline sociale. Les failles

du fonctionnement de l'Etat ont surpris plus d'un mais les politiques ont su composer avec les conseils des scientifiques et faire fléchir la courbe du virus. Chacun est devenu son propre médecin par nécessité.

Petit à petit on s'est habitués à vivre différemment mais pour certains le début du déconfinement fut plus anxiogène que convivial. Une nouvelle angoisse face à l'inconnu a pointé le nez : « C'était mieux avant ! » ainsi qu'une nouvelle méfiance de l'Autre derrière son masque. Le meilleur est-il à venir ? A nous de tenir compte de la tension entre ce qui était possible auparavant et ce qui le sera après. On ne réindustrialisera pas sans capitaux, le télétravail est chronophage, l'hôpital et le travail des employés sont à revaloriser, les modalités du transport sont à réinventer pour protéger le ciel.

Sans enfants ni parents âgés à garder je savourais les longs moments de silence sans regarder le journal TV et en écoutant de la musique. Les 5 lignes de mon journal quotidien

prenaient toute la journée. Des sources sûres sur Internet suffisaient pour l'information et se laissaient consulter à ma guise. J'ai jardiné aux beaux jours, ai perdu plusieurs kilos à cause d'un problème de dos et avais des troubles du sommeil certes mais qui ont disparu ensuite. En 8 semaines je me suis promené seulement 3 fois là où la marche m'était moins pénible. Ce fut un vrai plaisir voire une joie d'admirer tranquillement le paysage poitevin, les champs labourés et semés, les bois qui reverdisaient. Les chemins de campagne proposaient une variété de surfaces allant du goudronné aux chemins blancs et de terre en passant par les vieux chemins empierrés qui reliaient autrefois les villages. Quel bonheur de les emprunter au printemps 2020 qui restera dans les mémoires ! A circonstances exceptionnelles joies exceptionnelles ! Ah ! que la vie était belle pour certains durant le confinement !





# IL Y A 75 ANS ÊTRE PEINTRE EN BRETAGNE

# ENTRE LES DEUX GUERRES

Patrick Gormally

Le débarquement et la Libération en 1944 et 1945 sont des dates qui ont marqué la France et l'Europe. 75 ans plus tard il est normal qu'on réévalue les événements et qui sont parfois très différents selon le contexte. Rouen, bombardé par les Allemands en 1940 le fut de nouveau par les Anglais et les Américains en 1942, 1943 et 1944. La portée politique et symbolique diffère selon le côté où on se place (français, allemand ou Alliés). Le bombardement Alliés de Caen en 1944 a détruit 75% de la ville et tué plus de 2000 civils, sacrifiés à la victoire des Alliés anglais et américains. Le billet drapeau en anciens francs, imprimé en 1944 aux E.-U. sans l'accord de la France et destiné à l'instauration d'une administration militaire par les Alliés dans la France libérée, fut interdit par de Gaulle et fut d'ailleurs peu apprécié par la population. Dans plusieurs régions de France on faisait preuve d'une certaine hostilité à l'égard des Américains trop fortement présents à cause des effractions à la recherche de l'alcool et d'agressions contre les femmes en particulier. A Reims, lieu de la capitulation allemande, on évoquait une deuxième occupation. La libération aussi belle qu'elle fût était aussi source de tensions et de règlement de comptes.

Les étrangers vivant en France pendant la guerre loin de leur pays d'origine étaient certes à une certaine distance de l'hostilité franco-allemande mais pouvaient à tout moment se faire interner ou expulser selon les cas. A l'époque l'Irlande était enfin un pays libre au bout de 700 ans d'occupation étrangère et bien que neutre à l'égard de la guerre faisait toujours partie du « Commonwealth » britannique ; le pays avait une légation à Paris et non pas une ambassade comme les délégations générales des provinces canadiennes de nos jours. L'Allemagne avait en revanche une ambassade à Dublin. Depuis la fin du XIXe siècle et le début du XXe de nombreux peintres et artistes se sont installés en France, en Bretagne et dans le Midi à cause de la lumière et d'une certaine douceur de vivre. L'Irlandais Oscar Wilde est mort à Paris en 1900 et il est enterré au Père-Lachaise. Le poète W.B. Yeats, prix Nobel de poésie en 1923, est décédé à Roquebrune-Cap-

Martin (06) en 1939 et après la guerre la dépouille a été transférée à Drumcliffe dans le Sligo dont sa famille était originaire. L'histoire d'autres artistes moins connus mais loin d'être oubliés illustre à la fois les liens anciens entre la France et l'Irlande et un aspect peu réjouissant de la libération.

Un fils de Sligo, Michael Farrell (1893-1948), s'est installé en France en 1922. Fils d'un boulanger il est allé au Collège-Lycée catholique de Summerhill avant d'étudier les beaux-arts à l'Ecole technique municipale de la ville et a fini par obtenir une bourse de 3 ans à l'Ecole métropolitaine des Beaux-arts de Dublin. Il exposa nature morte et portrait à l'Académie royale d'Hibernie (mot en latin qui désigne l'île de l'Irlande) en 1921 et 1922 et de nouveau une nature morte en 1926 quand son adresse était déjà 225, rue d'Alésia à Paris, ville qu'il quitta pendant quelque temps pour Orléans. Une commande de peintures murales de la part du peintre mexicain Angel Zarraga (1886-1946) lui permettait de vivre pendant un temps. Dans les années 1930 il épousa une Française, fille d'un restaurateur et ils ont quitté Paris en 1935 pour s'installer à Saint-Briac (35) dans la maison familiale de sa belle-famille. Reconnu par ses pairs, dont le sculpteur Séamus Murphy et le peintre Seán O'Sullivan qui lui rendirent visite, il avait exposé dès les années 1920 à Paris, Dublin et Munich, à Sligo en 1932 et ensuite à Orléans, Saint-Briac et Saint-Briac. La mer est devenue sa source d'inspiration et jusqu'à la guerre ses tableaux se vendaient plutôt bien. Au début de l'Occupation il désobéissait au confinement en allant peindre sur la côte, les militaires le contrôlaient sans cesse mais des officiers allemands en vacances avec leurs familles lui achetaient parfois des tableaux, ce qui permettait à la famille de se nourrir. M. Farrell a témoigné du rôle du curé qui encourageait les paroissiens à éviter de provoquer les Allemands qui eux ne se privaient pas de perquisitionner à l'église et au presbytère. A Saint-Briac comme en Irlande d'ailleurs on écoutait la radio BBC, pourtant interdite, afin de connaître le progrès de la guerre. Il raconte que les habitants gardaient le moral et se moquaient ouvertement des Allemands en ne

cachant point l'anticipation du débarquement des Alliés sur le continent européen. Lors de la Libération Saint-Briac fut évacué par les Allemands pour placer des mines dans les dunes mais le dépôt de munitions qui se trouvait dans un bunker élevé a été touché directement par une bombe alliée qui a oblitéré la colline et sauvé la ville. Après la Libération on se vengea de ceux dont on estimait qu'ils avaient collaboré et en 1946 la famille Farrell appauvrie s'est réfugiée à Sligo en Irlande où ils ont été accueillis et entretenus par la famille du peintre. Des amis ont apporté leur soutien et une exposition fut organisée au Grand Hôtel en 1947 où Michael Farrell a exposé des tableaux récents exécutés depuis son arrivée, des aquarelles de Knocknarea, Benbulbin, Lough Gill et des scènes de la vie rurale, des scènes fréquentes dans la poésie de Yeats ainsi que des dessins en couleur des costumes nationaux européens où posait sa fille aînée. Selon un témoin il « était un convive très intéressant et la plus douce et la moins égoïste des personnes » ; il écrivait de la poésie. Michael Farrell décéda à l'hôpital le 14 août 1948. Une de ses filles Gráinne, maintenant âgée, habite toujours Sligo. Un avis d'obsèques du journal local indique qu'un certain Patrick Paul Farrell dernièrement de Drumcliffe, de Sligo et Paris, fils de feu Michael Farrell de Teeling Street, Sligo est décédé à l'hôpital Lariboisière à Paris le 15 août 1953.

Plusieurs expositions posthumes de son oeuvre ont eu lieu à Sligo en 1959, 1981, 2000. La Model Art Gallery, Sligo possède Soupière et louche et la Hugh Lane Dublin City Gallery possède une Nature morte. D'autres tableaux déjà exposés s'intitulent Pommes dans la paille, Boules de billard, Boule de neige (huile), et Lough Gill (aquarelle). Le peintre ne fut pas le seul à souffrir à la Libération ; la beauté de ses tableaux témoigne de la résistance de l'esprit. [ PG ]



Michael Farrell, Nature morte. Hugh Lane Gallery Dublin.  
Huile sur toile, 27,9 x 35,6 cm  
Un pot en terre cuite contient une plante à fleurs blanches. Une pomme verte se trouve sur la droite, un morceau d'étoffe bleue sur la gauche. Le fonds est bleu-gris  
Don de Joseph Holloway, 1933  
Collection & image ©: Hugh Lane Gallery, Dublin  
Reproduction avec l'aimable autorisation de la Hugh Lane Gallery  
L'artiste d'origine irlandaise a vécu en France entre 1922 et 1946

# POÈMES D'ANDRÉ BÉGUIER

## POÈTE, ANCHÉ

Patrick Gormally

### Anché – Petite gare

Me revoilà ici, après une longue absence.

Je me suis arrêté dans cette petite gare qui meurt doucement.

La porte entrouverte grince et gémit aux bourrasques du vent froid.

Je pénètre à l'intérieur, des feuilles sèches se sont nichées dans les encoignures, elles glissent sur le pavage ;

aux murs, la peinture s'écaille et se boursoffle, le carrelage s'efface sous une lourde poussière.

Entre deux affiches encore accrochées au mur, reste la marque circulaire d'une pendule murale.

Au sol, près d'une porte vitrée, les traces d'une bascule qui servait à peser les colis ou tout autres bagages, demeurent inscrites dans la pierre.

Je suis seul- peu de bruit, juste le chuintement du vent au travers des vitres éclatées.

Aucun banc pour s'asseoir.

Aucune présence.

Le chef de gare absent.

Le guichet fermé.

Plus de sonnerie qui grelotte pour annoncer l'arrivée d'un train et qui déclenchait le sémaphore.

Plus de sémaphore.

Aiguillage inerte.

Plus de coup de sifflet.

Plus de drapeau rouge.

Plus d'affichage d'horaires.



Reste encore une halte tout de même, pour des allers et retours parcimonieux.

Maintenant, les murs m'enserrent.

Je frissonne, je sors.

Soudain, un bruit imprévu de moteur ronfle, les pneus grincent sur le gravier, une voiture surgit, freine sur place, s'arrête brusquement, tourne et repart.

J'ai juste le temps d'entrevoir de par derrière les vitres, des visages aux regards étonnés, surpris qui me dévisagent.

Inconnus.

Passagers anonymes dont l'image brièvement s'efface, apparition blafarde, comme des masques de carnaval.

le 4 avril 1980

### Été

Quand le feu de la terre  
Danse sous les feuillages,  
Qu'il demeure un mystère.  
Quand le temps n'a plus d'âge.

Quand le soleil flambant  
Anime les ravages,  
Dans ce décor dément  
Il fait danser les plages.

Quand la vague crevée  
Boute au bord de la mer  
La blondeur irradiée  
Des jolis coquillages.

Quand le chant de la nuit  
Accorde son ramage,  
Quand les hommes à grand bruit  
S'enfuient dessous l'orage.

Quand les lys de l'été  
S'allument le long des murs,  
J'ai envie de renaître  
A l'immense futur.

1964

Sotteville-Lès-Rouen, le 8/12/87



Image : Pixabay

### Evidence

Sais-tu qui tire  
Les ficelles  
Dans les coulisses  
De l'exploit ?

C'est le Grand Sire,  
Le père éternel,  
L'agent de police,  
Le petit roi..... ?

Nous les pantins  
A triste mine,  
On fait toujours  
La pantomime.

### Le regard

J'ai refermé en moi un cocon de silence  
Que je meuble de voix et de mots entendus,  
Tous ici, vous êtes une présence.  
Plus vivant que les mots, votre regard poursuit  
Un rêve linéaire.

Ce regard possède, à l'ombre des paupières  
Une douce clarté qui recouvre une étoile.  
Cela fait un velours tamisé de tendresse,  
Avec fugitifs quelques lisérés d'or.

C'est un rêve de joie,  
C'est un rêve d'amour  
Ou bien une tristesse ?  
Regard qui interroge ; une peine, une détresse ?  
Une rage parfois.....

Un regard songeur qui se perd au lointain,  
Qui persiste et qui signe en un parfait accord  
Les pensées échappées.....  
L'espace d'un instant.

Les poèmes d'André Bégulier captent des moments précis qui passent, la date est souvent citée et le lieu, le détail de la vie qui en dit long sur l'existence.

Qui ne regrette pas la « petite gare d'Anché » disparue soudain dans les années 1980 alors qu'ailleurs sur la ligne il reste toujours les bâtiments de la gare à Vivonne et à Ligugé. Que sont devenues les pierres ? Mystère. Le poème complète les cartes postales anciennes qui se trouvent sur le site de la commune à [www.anche.fr](http://www.anche.fr).

Que reste-t-il de l'été 1964 ? Le poète entend dans la lumière et la chaleur un chant qui célèbre le sentiment d'un nouveau départ dans la vie. Qui n'a rêvé d'une seconde chance ?

Evidence, texte ludique, pose la question du destin et du sens de l'existence devant laquelle tant de gens baissent les bras tandis que d'autres trouvent le sens précisément dans le mystère du sens.

Le poète a une oreille qui capte la musique des mots et un regard qui voit l'invisible, la face cachée de la joie, de l'amour, de la tristesse, de la colère. Il réfléchit et transmet en paroles la pensée passagère qui seule arrive à faire face au temps, pensée qui passe elle aussi, hélas !

Merci André !

[ PG ]

# L'APPRENTISSAGE,

## SON ORIGINE, SES DIFFÉRENTES MUTATIONS

*Claude Fayoux*

L'apprentissage ou compagnonnage est connu 8 siècles avant Jésus-Christ. Les corps des métiers proprement dits sont apparus au VII<sup>ème</sup> siècle et formaient les apprentis et ouvriers. C'était une institution officielle reconnue par le Roi ou le Seigneur. Le compagnonnage différait de la corporation en ce qu'il n'admettait pas de maître et, à un certain moment les différences entre religion protestante et catholique divisèrent les compagnons en plusieurs groupes ; des temps féodaux à la révolution, l'éducation de l'ouvrier est assurée par les corps de métiers. Ces corps étant supprimés à la révolution, il n'y a plus d'éducation ouvrière légale à proprement parler.

Avant la guerre de 1914, un ouvrier par exemple se mettait à son compte et prenait des apprentis : si le maître était « bon », ceux-ci pouvaient devenir eux-même de bons ouvriers ; il existait aussi des livres s'ils pouvaient se les procurer ; le danger était qu'un bon maître issu du compagnonnage et connaissant par exemple pour la menuiserie et la charpente la géométrie et l'art du trait « projections » n'était pas toujours curieux de montrer ses « secrets » à l'ouvrier. Un vieux menuisier me disait qu'en 1912, son patron traçait ses épures d'escaliers, ou charpente un peu « compliquées » avec sa fille dans son grenier, loin des regards des ... ouvriers !! Les chambres des métiers actuelles se sont instituées entre 1914 et 1940 ; bien qu'obligatoire, l'inscription au Registre de Métiers n'était pas très observée. Par exemple un menuisier à la campagne n'a en fait été inscrit au registre Métiers qu'en 1937, donc en 1940, les chambres de métiers étaient en place. Pendant la période de 1940 à 1945 il fallait en plus aux artisans une carte professionnelle permettant d'obtenir des « bonnes matières » pour les fournitures nécessaires à leur profession : acier, bois, cuir, tissus, colle, ciment etc. tout étant rare et il n'était pas facile de travailler. Il y eut peu d'apprentis qui se sont formés pendant la guerre.

A ce moment-là, les chambres de métiers se mirent à régir l'apprentissage : le Maître artisan ne peut prendre d'apprenti sans faire un contrat. Un apprenti peut entrer après 12 ans, avec ou sans son certificat d'Etudes, donc à 13 ans. A la campagne, beaucoup bricolaient avec les parents ou dans les fermes et entraient en apprentissage à 14 ans pour 3 ans

très souvent. Les filles, en campagne ne rentraient que peu en apprentissage sauf les couturières, nombreuses à cette époque, les coiffeuses, et modistes. A noter qu'avec le modernisme, les derniers apprentis bourreliers, cordonniers, maréchaux ou charrons n'étaient plus formés depuis longtemps et après 1946 sont disparus en tant qu'artisans. Le contrat d'apprentissage pouvait être rompu de part et d'autre pendant une période de 2 mois ; si cela n'allait pas, sans autre formalité que de prévenir les intéressés.

Sur le contrat, il pouvait y avoir soit la mention apprenti rémunéré - non rémunéré ou selon ses mérites ; mais si le patron était satisfait, il pouvait donner une prime en fin de mois de 400 F à 800 F en 1946. Certains apprentis étaient nourris ; alors ils n'avaient pas beaucoup de « pièces ». Jusqu'en 1941, certains patrons ou patronnes faisaient payer l'apprenti pour lui apprendre le métier !

Les cotisations sociales payées par l'artisan pour l'apprenti ont été appliquées strictement à partir de 1940 – sur une base de salaire dite forfaitaire mais permettant à l'apprenti d'être couvert pour la maladie ou l'accident.

Des cours obligatoires étaient organisés par les Chambres des métiers et les « devoirs » pendant un certain temps ont été corrigés par l'instituteur local (lorsque le Certificat d'Etudes primaires avait encore cours). Le maître d'apprentissage était responsable du domicile de l'apprenti à l'atelier et devait avoir pour cela une assurance responsabilité civile comme pour ses propres enfants.

En 1942 ou 1943 un artisan vend un buffet merisier massif 2 corps 2800 F, une table de cuisine avec 2 tiroirs de deux mètres de long et les 2 bancs en chêne pour 1200 F, une armoire 3 portes merisier massif 3500 F, le lit et la table de chevet 3800 F. Fin 1943, 1 super buffet noyer 2 corps sculpté 6800 F, un cercueil 950 F. A cette date, l'artisan, payé à l'heure peut prendre environ 9 à 10 F, son ouvrier gagne 6 à 7 F mais ses assurances sont payées. En 1947, la même armoire se vend 18000 F, l'ouvrier qualifié gagne 30 F de l'heure. En 1954, toujours la même armoire valait 30 000 F, l'ouvrier gagne de 100 à 110 F de l'heure.

[ CF ]



Image par Kate Cox de Pixabay



Vieux vaisselier du XIXe siècle.  
Photo : Karen Apricot New. Source : wikipédia



## ATTENTION CANICULE



**Buvez de l'eau et restez au frais**



Évitez  
l'alcool



Mouillez-vous  
le corps



Évitez le soleil

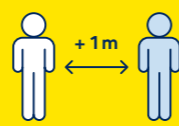
**+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**MALGRÉ LA CHALEUR, LE PORT DU MASQUE RESTE  
OBLIGATOIRE DANS LES TRANSPORTS**

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

